



Saint Lazare

FÉDÉRATION
DES CHEMINOTS



Secteur Fédéral CGT de Paris St Lazare

→ **Conflit ADC à l'ETOF (18^{ème} jour)**

La CGT obtient le 30/12/08 de nouvelles avancées et signe en responsabilité le protocole d'accord négocié avec la direction régionale hier après midi.

La direction de la Traction et de la Direction Régionale de Paris St Lazare ont convié la CGT à une réunion avec la DR et l'ETOF (sans Mr Villot) qui s'est tenue mardi 30/12 de 15h30 à 18h30.

Aux 3 demandes faites par la CGT (*reprises dans le tract CGT 4 pages du 29/12/08*) de nouvelles propositions ont été négociées et intégrées dans le protocole d'accord proposé aux 4 OS le 24 décembre 2008.

Analyse CGT : Après la scission de l'intersyndicale et au vu de la surenchère souhaitée par les OS FO-SUD Rail et FGAAC, la CGT a pris ses responsabilités de faire encore bouger une situation rendue figée par l'attitude irraisonnée (*en l'absence de volonté de ces 3 OS de tenir de nouvelles AG*).

En faisant intervenir notre Fédération à maintes reprises auprès de la direction nationale et en allant négocier avec la direction régionale les 3 derniers points repris dans le tract 4 pages du 29 décembre 2008, nous avons permis de débloquer la situation.

Nous n'avons certes pas pu arracher plus de 7^{ème}, pour autant le cadrage global obtenu constitue un ensemble d'avancées avec des points très précis repris dans ce protocole d'accord proposé le 31/12 aux autres OS.

Ces avancées obtenues par le rapport de force, la cohésion et l'abnégation de la CGT ont été jugées positives hier soir et ce matin par la majorité de nos adhérents. C'est donc dans un calendrier contraint (fêtes), ne nous autorisant pas à attendre la semaine prochaine, qu'en toute conscience nous approuvons ce protocole en le signant et nous nous retirons de ce conflit. Nous invitons les ADC à prendre connaissance de l'intégralité des points négociés âprement et à décider des suites à donner à leur action engagée le 14/12/2008.

Nous déplorons dernièrement de nombreuses agressions verbales à l'encontre de cheminots présents sur le terrain et affirmons que la SNCF porte une très grande responsabilité dans le non dénouement de cette grève.

L'affichage dans les médias de propos scandaleux, irresponsables et déplacés à destination des ADC de la région et sur d'autres conflits par les 1ers dirigeants de la SNCF ne restera pas sans lendemain. Les Farandou, Mignaw, Pépy, Villot incarnent, par ces déclarations des « patrons voyous » prêts à tout dire pour discréditer les cheminots, la dérive de dirigeants libéraux qui veulent « flinguer le service public SNCF », exploser nos garanties sociales et permettre au gouvernement de durcir la législation sur le droit de grève.

Le Secteur Fédéral CGT de PSL et ses militants n'ont pas l'intention de se laisser intimider aussi par des OS qui n'ont rien fait avec leurs structures nationales dans la dernière période pour essayer de déboucher. Nous nous interrogeons sur les pratiques syndicales engagées. Nous donnons multiples RDV aux cheminots pour l'année 2009 avec une mobilisation sociale de haute volée dès le 29 janvier 2009 sans oublier l'échéance de Mars.

Les militants CGT remercient tous les ADC de leur investissement depuis 17 jours, cela a permis de faire reculer la direction sur nombre de leurs prétentions. Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2009.

PROTOCOLE D'ACCORD DU 30 DECEMBRE 2008

► **Pour couvrir les charges de week-end**, la direction affirme renoncer mettre en place des organisations faisant appel à des volontaires à temps partiel. Toutefois, dans un souci de ne pas bouleverser les roulements actuels, elle propose trois étapes de mise en œuvre :

- a) Couverture de ces journées en priorité par les détachés actuellement en place dans les 3 UP et ceux arrivant dans les semaines à venir, ainsi que les agents en FAC
- b) Organisation d'une réunion ETOF / OS dans la 1^{ère} quinzaine d'avril 2009, avec mise à disposition en amont de différents types d'organisation incluant toutes les charges existantes. Ce travail devra impacter au minimum et dans les mêmes proportions les ratios actuels d'attributions des SA-DI ou nombre de DI accordés par les roulements et grilles Fac de l'ensemble de l'ETOF.
- c) La date de mise en application recherchée serait le 24 mai 2009.

► **Pour améliorer le service**, une réserve RAD (en 2 X 8) est créée du Lu au Ve, du 1^{er} janvier 2009 au 13 décembre 2009, soit + 10/7^{ème}.

La journée T540 du roulement 165 de PSL créée à l'occasion du changement de service de décembre 2008, soit 5/7^{èmes} non pérennes, est aménagée avec des trains à hauteur de 60% par journée, ce qui correspond à 3/7^{èmes} de charge réelle, soit 2 emplois dont la pérennité est garantie.

► **En complément la Direction :**

- s'engage à retravailler les points durs sur les journées à identifier avec les OS,
- réinjecte 4 RHR supplémentaires au Transilien, soit au total 68 RHR/semaine en lieu et place des 60 RHR supprimés initialement. De plus la Direction de l'ETOF s'engage à maintenir le volume global de RHR pour le service d'hiver 2010.
- propose un processus de validation du travail effectué au cours d'une réunion technique avec les 4 OS mi janvier. Des propositions seront mises à disposition des OS cinq jours francs avant la réunion. En fonction de l'impact sur les protocoles de congés de février, la mise en application de ces mesures se fera le 7 février ou le 1^{er} mars 2009.

► **Concernant les effectifs**, la Direction précise ses 3 engagements :

- 1/ Engagement de 72 mises en stages au Cadre Permanent, dépassant de 12 unités l'annonce faite lors de la dernière audience de conciliation avec l'ETOF le mardi 23 décembre 2008,
 - avec un engagement de réalisation de 52 dans le 1^{er} semestre, déclinés comme suit :
 - o au 1^{er} trimestre, 6 TB, 6 ATT TS et 6 TA
 - o au 2^{ème} trimestre, 30 TB et 4 TA

**La CGT a signé ce protocole
à 9h45 le 31/12/08.**

**Ce document a été proposé
aux 3 autres OS.**

Charges de Week-end

**La CGT exige que l'abandon
d'organisations de
volontaires à Temps Partiel
soit repris en préambule
de ce document.**

Commentaires CGT

Un gros travail reste à faire en ET afin d'intégrer au mieux ces charges. Plusieurs scénarios sont possibles, il nous faudra choisir le plus cohérent et protecteur pour les agents.

Améliorations des conditions de travail

**La CGT demande que
soient accordés 5/7^{ème}
supplémentaires (s'ajoutant
aux 10/7^{ème} de RAD déjà
acquis) afin soulager les
journées les plus difficiles
(identifiées dans chaque
Roulement)**

Commentaires CGT

Face au refus de la direction nationale d'accorder tout 7^{ème} supplémentaire, la CGT a considéré que c'était être responsable que de cadrer au mieux les évolutions.

Effectifs supplémentaires

**La direction doit prendre
des engagements
complémentaires sur le
volume de mises en**

Ces 10 TA mis en formation serviront :

- à faciliter des mutations,
- à permettre des mises en formations CRML vers TB, en fonction des besoins de l'Etablissement.
- avec un engagement de réalisations complémentaires d'au moins 20 mises en stage dans le 2^{ème} semestre qui intégreront au moins 2 agents en parcours TA vers TB

Pour l'ensemble de ces 72 mises en stage, un quart au minimum d'entre elles correspondra à des reconversions internes réparties équitablement sur les 2 semestres.

La diminution du nombre des mises en stage annoncée avant notification (soit 118 mises en stage au 10/12/08 passant à 60 au 23/12/08) par l'Entreprise est due à la part d'effet non anticipable de la chute du trafic de fret, et par conséquent de la disponibilité d'ADC supplémentaires sur l territoire.

2) renforcement du recours aux détachés durant tout l'exercice 2009 et 1^{er} semestre 2010 afin de couvrir les charges supplémentaires, garantir la qualité du service et la souplesse de commande des ADC, avec les précisions suivantes :

La construction des besoins en effectifs de conduite pour 2009 a été calculée avec 1 JFC supplémentaire par rapport à 2008.

29 détachés actuellement présents et garantis jusqu'au 13 décembre 2009, auxquels s'ajoutent 23 autres garantis* jusqu'au 30 juin 2010 qui arriveront le plus tôt possible, à partir du 05 janvier 2009, et serviront :

- à couvrir la charge de l'Etablissement,
- à accorder un maximum d'absences (congrés, RF, ...)
- et à ne pas prendre de retard sur les formations conduite en 2009.

*à ce jour, 11 sont déjà concrétisés pour une arrivée au 5/01/2009

3) Deux tables rondes conduite régionales se tiendront au mois de mai 2009 et Novembre 2009 afin :

- de faire un état des lieux des engagements pris,
- d'apporter les corrections nécessaires sur les volumes engagés en formation conduite et durées de présence des détachés

► **Le roulement 467 de l'UP de PSL** est maintenu avec prise en compte des mesures de compensation financière de février 2008 à décembre 2008 pour les journées effectuées sur le groupe 2. L'attribution est faite pour chaque agent en fonction du service qu'il a assuré sur la période définie ci-dessus.

► **Un poste de GM est créé à l'UP de PSL** au 01 mars 2009 (agent en cours de recrutement).

► **La date d'attribution du AH** est avancée au 15/09 à partir de 2009

► **La résidence d'Evreux** reste pérenne au moins jusqu'à décembre 2010.

► **La Direction s'engage** à étudier l'impact des détachés et à en tenir compte sur les notations 2009

Pour la CGT

Pour FO

Pour SUD Rail

Pour la FGAAC

Pour la Direction Régionale et l'ETOF

stages 2009 et sur la durée de présence des détachés.

Commentaires CGT

Dans un contexte FRET SNCF fortement dégradé par la politique industrielle menée par le tandem Gouvernement Direction SNCF auquel s'ajoute la récession économique, **obtenir des garanties en ressources humaines pour couvrir l'ensemble des charges de travail et absences à accorder n'est pas des plus simple.**

La CGT a exigé et obtenu des évolutions significatives avec 72 mises en stages au CP dont 25% avec des reconversions.

PS : en 2007 et 2008, le DET a recruté 3 CDI à la conduite !!!

Beaucoup de cheminots attendent de rejoindre la traction, ce sont souvent leurs ET qui les bloquent.

18 cheminots au minimum intégreront en 2009 des formations conduite.

En obtenant **52 détachés** (soit + 5 par rapport au 24/12) avec des garanties de durée de présence (jusqu'à 06/2010), de précisions d'utilisations sur les charges de WE, **la CGT place la SNCF dans l'obligation de résultats aux examens.** Les tables rondes devront servir à surveiller la bonne application des mesures avec les corrections nécessaires.

Le déroulement moyen et le volume de PR en 2009 ne sera pas pénalisé par la présence des agents détachés.

La CGT de PSL tient à préciser qu'elle n'a rien contre les détachés qui ne sont que des victimes d'un système de pilotage des effectifs que nous dénonçons.



Communiqué de Presse

Grève sur la Région de Paris Saint Lazare.

La CGT obtient de nouvelles avancées.

Depuis maintenant 18 jours, les Agents de conduite de la région de Paris St Lazare sont en grève à l'appel des organisations syndicales CGT- FO - SUD Rail et FGAAC. Ces organisations syndicales représentent 98% des conducteurs.

Le processus de transformation de l'entreprise publique SNCF vers une entreprise « comme les autres », porté par le gouvernement et conduit par une Direction Générale « aux ordres » amène la SNCF à se détourner de sa principale vocation « le Service public ferroviaire SNCF pour le plus grand nombre ».

La CGT affirme que la SNCF appartient à la nation, donc tout pilotage de l'entreprise avec comme seule ambition les résultats financiers ne correspond pas aux besoins des populations.

Cette grève présentée injustement par les médias, comme un « re-make systématique aux changements d'horaires d'hiver » porte sur l'insuffisance moyens humains et matériels amenant à des dégradations des conditions de travail des cheminots. Notre région a connu ces 5 dernières années, plusieurs ouvertures de lignes s'ajoutant à des évolutions significatives de l'offre de transport, qui ont été réalisées sans moyens supplémentaires tout en assurant un haut niveau de sécurité au quotidien. Pour autant la régularité des trains est consternante et les différents plans « dits d'urgences » n'ont rien résolu, faute d'investissements de l'ETAT dans les infrastructures et dans le matériel ferroviaire, et du fait d'une réforme du système ferroviaire avec la création de RFF en 1997 qui est un grave échec..../...

.... /...La légitimité de l'action de grève des agents de conduite, structurée par les 4 organisations syndicales, n'est pas contestable. Au cœur de la production ferroviaire, les conducteurs en IDF sont un maillon essentiel de la sécurité des circulations. C'est avec un grand professionnalisme au quotidien, qu'ils assurent la conduite de trains en milieu dense 24h sur 24, 365 jours par an.

La fédération CGT des cheminots et le Secteur Fédéral CGT de Paris St Lazare sont indignés des propos et accusations infamants véhiculés par Mr Farandou (*Directeur de Proximités et Transilien*) lors de l'interview qu'il a accordé au 19/20 de France 3 le 23 décembre 2008. Ce Cadre Supérieur a tenu des propos mettant en doute l'investissement quotidien des cheminots en utilisant le terme « corvée », mais aussi le professionnalisme de près de 3500 conducteurs SNCF en Ile de France, allant même jusqu'à affirmer qu'ils ne conduisaient qu'un jour sur 2, étaient payés 7h48 pour 6h30 de travail..../...

.... /...La CGT conteste avec vigueur ces propos indignes d'un haut dirigeant SNCF. Affirmer de telles inepties dénote l'absence de respect envers ceux qui font au quotidien la SNCF. Le Code de Déontologie (guide sur les pratiques individuelles) souhaitée par Mr Gallois et mis en place en octobre 2003 est aujourd'hui totalement bafouée par la Direction Nationale SNCF..../...

Les revendications des Agents de conduite ne visent pas à travailler moins mais à pouvoir assurer leurs missions en constante augmentation, chaque jour dans de bonnes conditions. Fin 2003, il y avait 732 conducteurs utilisables à la conduite, aujourd'hui seulement 705. La CGT de Paris St Lazare s'est démarquée de l'intersyndicale lundi 29 décembre 2008, considérant que la surenchère faite par FO, SUD Rail et la FGAAC dans les revendications n'était pas responsable et encore moins crédible..../...

..../...Mr Farandou affirme que les conducteurs en IDF ne travaillent que 6h30 par jour en étant payés 7h48, c'est oublier qu'ils servent l'entreprise non pas 1 jour sur 2 mais 201 jours sur 365 avec des contraintes. En l'occurrence, ils réalisent des déplacements les amenant tous les 3 jours à dormir dans des foyers SNCF ou hôtels, sans que ce temps hors de chez eux soit inclus dans leur durée journalière de travail.

La CGT de Paris St Lazare, au vu du protocole d'accord signé ce matin à 10h00 après consultation de ses adhérents, se retire de ce mouvement social..../...

Paris le 31 décembre 2008, à 13h00